

N° 7919⁶

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PROJET DE LOI

**portant modification du Nouveau Code
de procédure civile**

* * *

**AVIS DE L'ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DE LA MÉDIATION ET DES MÉDIATEURS AGRÉÉS**

(5.12.2025)

Mesdames et Messieurs,

Nous revenons vers votre courriel du 6 octobre 2025 dans le cadre du projet de loi sous rubrique.

L'Association Luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs Agréés (ALMA) est favorable au projet de loi et encourage son entrée en vigueur dans sa forme actuelle.

L'ALMA propose d'accompagner sa mise en pratique notamment au niveau des réunions d'informations prévues dans l'article 1251-20-1 du Nouveau code de procédure civile.

Meilleures salutations,

SE KOSSMANN

Co-Présidente

